

PELOUSES À GÉOPHYTES ET PLANTES ANNUELLES

CARTOGRAPHIER LES STATIONS D'ESPÈCES

Cette première étape permet de disposer des informations les plus exhaustives et actuelles possibles sur la répartition des espèces suivies.

Ce travail est à mener régulièrement, idéalement chaque année.

ACCOMPAGNER LES AGENTS EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES PISTES ET ESPACES NATURELS DIVERS

Des secteurs sensibles peuvent être déterminés sur la base de cartes de répartition. Dans le cas où des travaux sont à effectuer à proximité d'une ou plusieurs stations de ces espèces, un balisage temporaire peut être envisagé.

Sur ces secteurs précis il conviendrait :

- D'éviter toute fauche durant les périodes de floraison (généralement de février à mai)
- De maintenir une fauche régulière durant la période de dormance des espèces (toute l'année en dehors des mois de février à mai)
- D'éviter toute perturbation du sol (creusement, drainages, remblais, tassement)
- D'éviter tout passage de véhicule d'intervention.

Ces précautions peuvent être complétées par un temps de formation des intervenants à l'identification des ces plantes.

SUIVRE LES STATIONS D'ESPÈCES

La mise en place de suivis contribue à connaître différents paramètres :

- Les fluctuations des effectifs
- L'évolution des habitats
- L'efficacité des opérations d'entretien

Ces différentes informations aident à comprendre l'évolution des populations et, le cas échéant, d'apporter des hypothèses pour expliquer les changements constatés.

Ce travail nécessite cependant des compétences techniques précises en botanique (détermination des espèces, connaissance des habitats). Dans le cas où la commune ne disposerait pas de ces compétences en interne, un accompagnement dans le cadre d'un partenariat est possible.



EN RÉSUMÉ

- Cartographier les stations d'espèces végétales ciblées
- Pratiquer des opérations de fauche en dehors des périodes de floraison (généralement février à mai)
- Éviter toute perturbation du sol
- Assurer un suivi des espèces végétales ciblées